

Pour nous joindre



*Saint-Joseph-des-Érables*

**Bureau municipal :**

**Directrice générale :** Marie-Josée Mathieu

**Téléphone :** 418 397-4772

**Courriel :** [municipalite@stjosephdeserables.com](mailto:municipalite@stjosephdeserables.com)

**Envoi de photos et location de salle :** [info@stjosephdeserables.com](mailto:info@stjosephdeserables.com)

**Site internet :** [www.stjosephdeserables.com](http://www.stjosephdeserables.com)

**Maire :** Jeannot Roy 418 397-5650

**Resp. de la voirie et des infrastructures :** Guillaume Roy

**Courriel :** [voirie@stjosephdeserables.com](mailto:voirie@stjosephdeserables.com)

**Urgence :** 418 369-0431

**Resp. de l'urbanisme et inspecteur en bâtiment :** Steeve Breton

**Courriel :** [permis@stjosephdeserables.com](mailto:permis@stjosephdeserables.com)

**Émission des permis feux :** Alain Busque

**Téléphone :** 418 397-4358 poste 233

**Cellulaire :** 418 389-6699

**Heures d'ouvertures du bureau municipal :**

Du lundi au mercredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00

Le lien

Volume 1, # 27, Août 2023

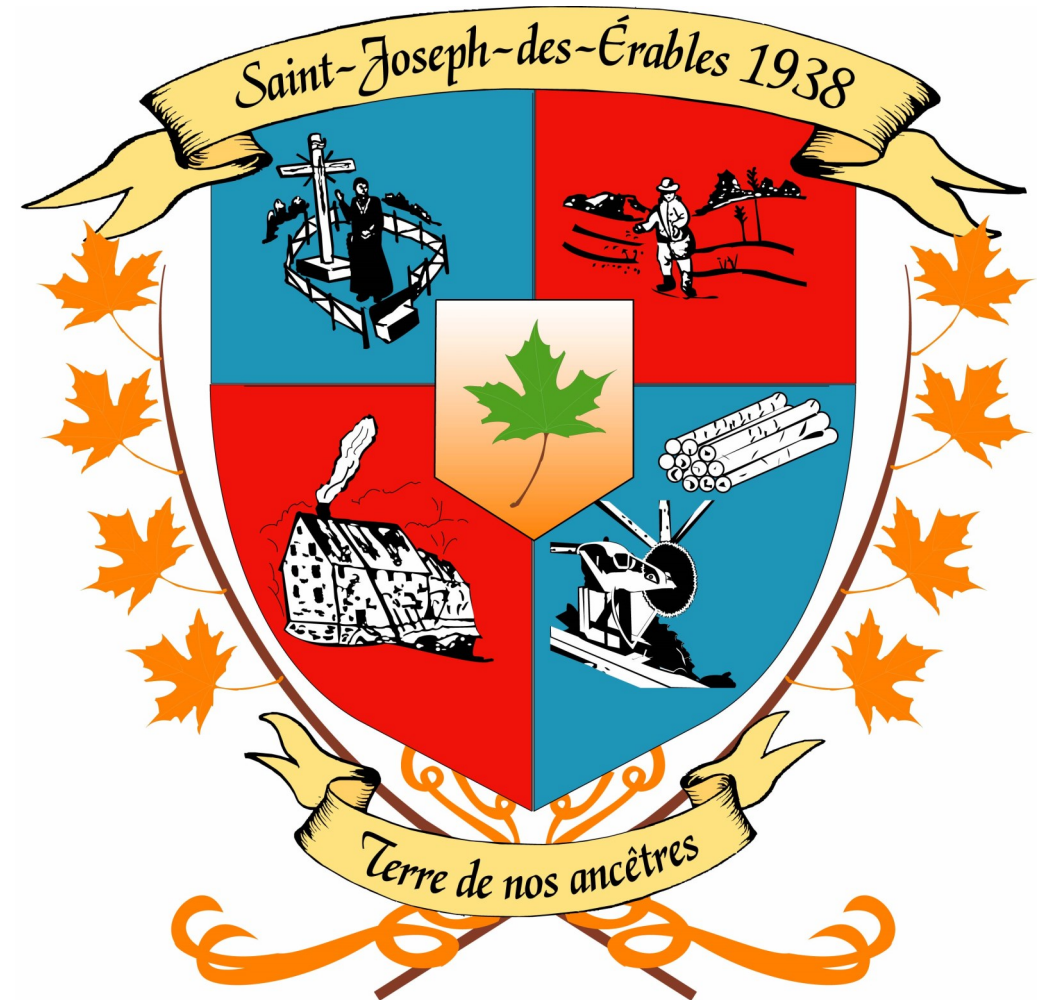
des



*Saint-Joseph-des-Érables*

*Josérabliens*

Numéro spécial



## Mot du maire

Bonjour à tous,

Il y aura une élection partielle cet automne dans la municipalité. En effet, votre conseillère France Lessard a remis sa démission. Nous tenons à souligner son implication exemplaire dans l'exercice de ses fonctions. Les membres du conseil et la direction se joignent à moi pour lui souhaiter beaucoup de succès dans ses prochains défis.

Pour celles ou ceux intéressés de s'impliquer dans la politique municipale vous êtes les bienvenues. Vous retrouverez toute l'information nécessaire dans ce bulletin.

À la prochaine.



*Jeannot Roy, maire*

## Élection partielle

Suite au départ de madame France Lessard, une élection partielle aura lieu le 29 octobre prochain. Le temps est venu de vous impliquer socialement et de poser votre candidature au sein de votre conseil municipal.

De cette façon, vous pouvez prendre part à la réalisation de dossiers d'intérêt public, de travailler en équipe pour le bien de votre communauté, de relever des défis tout en passant par le dépassement de soi. Avez-vous déjà pensé à participer pleinement à l'exercice de votre pouvoir en prenant conscience que votre engagement pourrait faire changer les choses et faire ainsi une différence ?

Vous pourrez vous procurer le formulaire de déclaration de candidature au bureau municipal ou sur notre site Internet dans la section « Municipalité » sous la rubrique « Élections » à l'adresse suivante : [www.stjosephdeserables.com](http://www.stjosephdeserables.com)

## Séance de conseil

La prochaine séance ordinaire du conseil aura lieu mardi, le **5 septembre à 19 h 30, à la salle du Conseil municipal au 238, route des Fermes.**

Veuillez noter que l'ordre du jour sera disponible sur notre site internet le lundi précédant la séance du conseil. Sachez que vous pouvez nous transmettre vos questions pour la séance du conseil en tout temps par courriel.



## Avis public d'élection

Municipalité Saint-Joseph-des-Érables

Date du scrutin 2023-10-29

Par cet avis public, MARIE-JOSÉE MATHIEU, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures : Poste de conseillère ou conseiller # 2
2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau de la présidente d'élection (ou de l'adjointe désignée pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant) aux jours et aux heures suivants :

Du 15 au 29 septembre 2023

### Horaire

LUNDI	De 9h00 à 12h00	De 13h00 à 16h00
MARDI	De 9h00 à 12h00	De 13h00 à 16h00
MERCREDI	De 9h00 à 12h00	De 13h00 à 16h00

**Attention : le vendredi 29 septembre 2023, le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.**

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes :

Jour du scrutin : **Dimanche 29 octobre 2023 de 10 h à 20 h**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 22 octobre 2023, de 12 h à 20 h**

4. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : SOPHIE FORTIER
5. L'adjointe et suivantes a été désignée pour recevoir des déclarations de candidature (le cas échéant) : SOPHIE FORTIER
6. Vous pouvez joindre la présidente d'élection (ou joindre son adjointe, le cas échéant) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

### Présidente d'élection ET adjointe

Adresse : 238, route des Fermes, Saint-Joseph-des-Érables, G0S 2V0

Téléphone : 418-397-4772

### Signature

Donné à Saint-Joseph-des-Érables le 2 août 2023

  
Présidente d'élection

SM-1 (22-03)

Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, art. 99